



Communiqué

Retombées économiques de la culture lausannoise subventionnée

La culture lausannoise subventionnée génère une valeur ajoutée s'élevant à CHF 101 millions dans le canton de Vaud sur un an. C'est ce que révèle l'étude menée par l'Institut CREA auprès de 21 institutions culturelles de la capitale olympique au bénéfice d'une subvention pour l'année 2019. Ces résultats démontrent le rôle essentiel de la culture pour l'économie locale, contribuant de manière significative au développement économique de la ville et du canton de Vaud.

Afin de quantifier les retombées économiques de la culture dans le canton de Vaud et pour Lausanne, la Ville a mandaté l'Institut CREA d'économie appliquée de la Faculté des HEC (UNIL). L'étude a été réalisée auprès de 21 institutions culturelles lausannoises subventionnées et représentatives de l'offre culturelle proposée. Ses résultats révèlent l'impact significatif de la culture sur l'économie locale, générant également des revenus importants pour le canton de Vaud.

Selon les données recueillies, la valeur ajoutée totale générée par la culture subventionnée lausannoise dans le canton de Vaud s'élève ainsi à CHF 101 millions pour l'année 2019. Le multiplicateur global de la valeur ajoutée est estimé à 1.87. En outre, chaque million de francs octroyé par la Ville de Lausanne aux institutions culturelles subventionnées permet de créer ou de maintenir 29.3 emplois en EPT et génère 3.3 millions de francs de valeur ajoutée brute dans le canton.

L'analyse démontre également que l'impact économique total sur la ville de Lausanne est bien supérieur aux subventions accordées : ainsi chaque million de francs octroyé par la Ville permet d'y créer ou d'y maintenir 22.9 emplois en EPT et 2.4 millions de francs de valeur ajoutée brute.

Pour des raisons méthodologiques, le canton de Vaud a été choisi afin de délimiter le périmètre de cette étude et, en raison de la période difficile générée par la pandémie de coronavirus, l'étude s'est basée sur l'année 2019. Elle répond au postulat de M. Jacques Pernet déposé au Conseil communal intitulé « La Culture – quelles retombées économiques pour la Ville de Lausanne ? ».

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, 021 315 22 01**
- **Michael Kinzer, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne, 021 315 25 25 / 079 474 00 62**
- **Mathieu Grobéty, Directeur exécutif de l'Institut CREA d'économie appliquée, 021 692 33 53, mathieu.grobety@unil.ch**

Lausanne, le 31 août 2023